



ENSEIGNEMENTS DU CEJI

Année universitaire 2016 - 2017

Les cours spécialisés : (cours magistraux)

Des cours spécialisés d'une durée totale de quatre-vingts heures sont dispensés pour l'ensemble des trois disciplines citées ci-après. Ils sont assurés par des universitaires et des praticiens français et étrangers, invités par l'Institut. Ils portent sur des sujets limités, choisis chaque année par la direction de l'Institut en fonction de l'actualité juridique internationale, dans le cadre de la discipline générale à laquelle ils se rattachent.

Sauf exception, ces cours ont lieu au deuxième semestre (le planning sera communiqué ultérieurement).

• • •

Les séminaires annuels d'approfondissement : (travaux dirigés)

- **U.V.1 : Séminaire de droit international public**

(choisir l'un des deux groupes proposés)

- **Groupe 1**

Premier semestre :

Delphine BURRIEZ

lundi 19 h 00 – 20 h 30, salle 3

Second semestre :

Delphine BURRIEZ

lundi 19 h 00 – 20 h 30, salle 3

- **Groupe 2**

Premier semestre :

Emmanuel BOURDONCLE

vendredi 12 h 00 – 13 h 30, salle 14

Second semestre :

Anaïs SCHILL

vendredi 12 h 00 – 13 h 30, salle 14

- **U.V.2 : Séminaire de droit des relations économiques internationales**

(choisir l'U.V.2 ou l'U.V.3)

Mathilde FRAPPIER,

jeudi 12 h 00 – 13 h 30, salle 12

- **U.V.3 : Séminaire de droit européen**

(choisir l'U.V.2 ou l'U.V.3)

Idris FASSASSI

lundi 13 h 30 – 15 h 00, salle 12